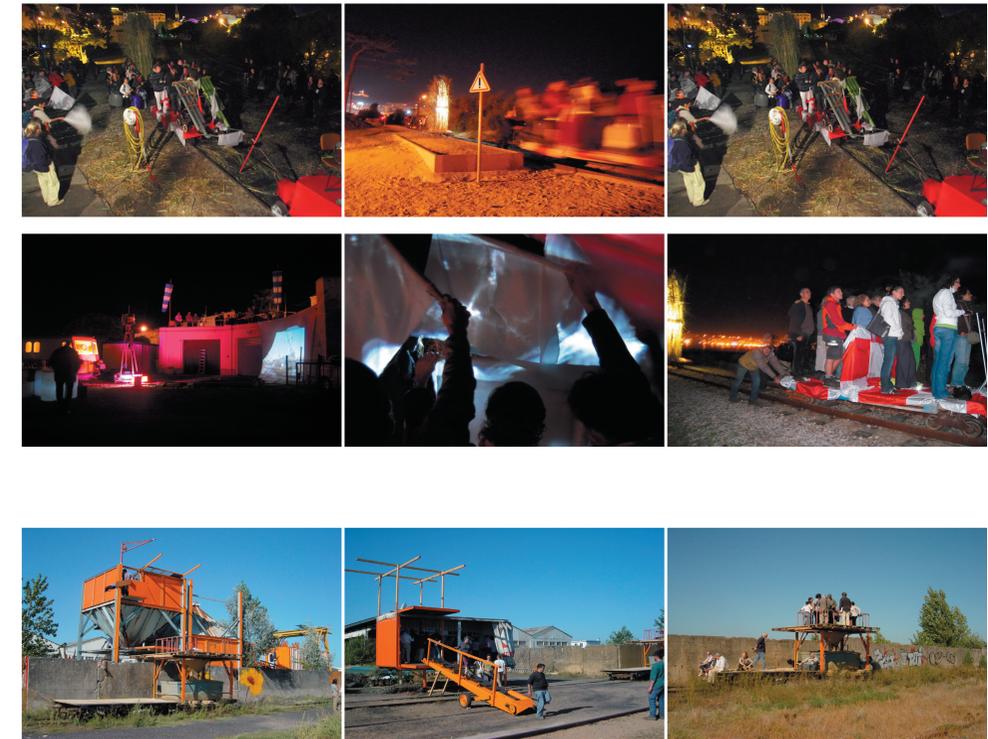
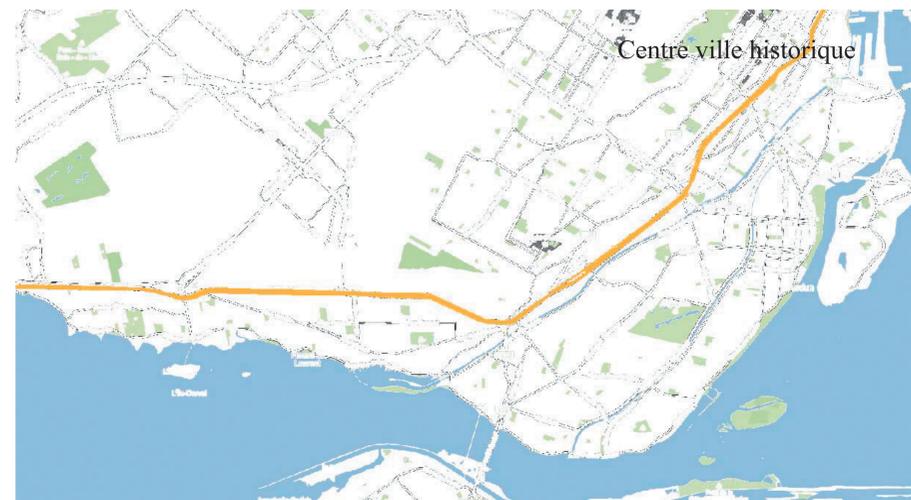
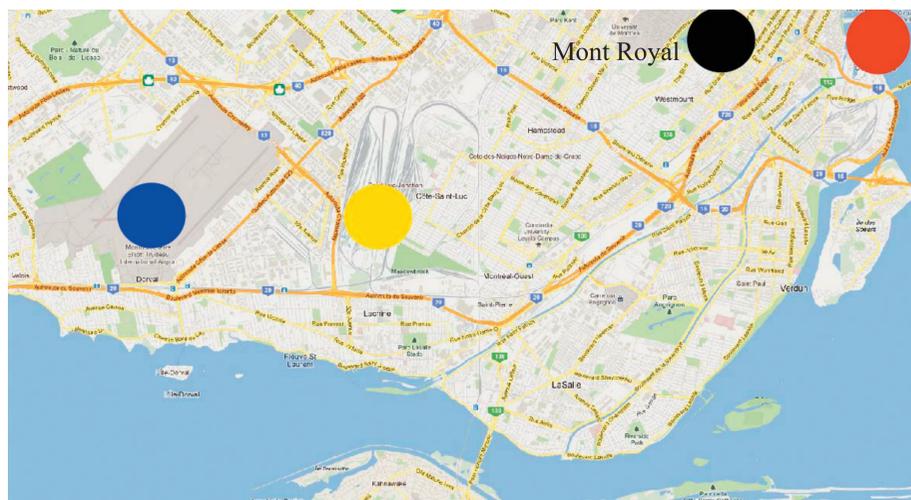
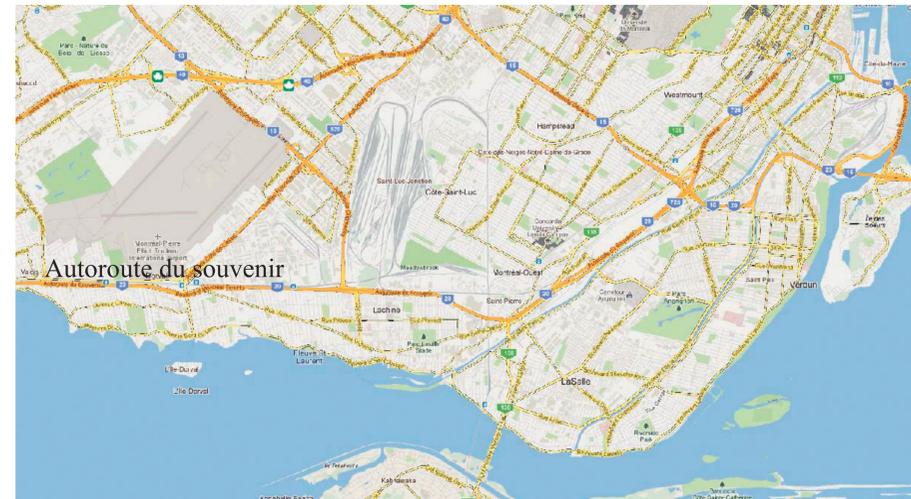
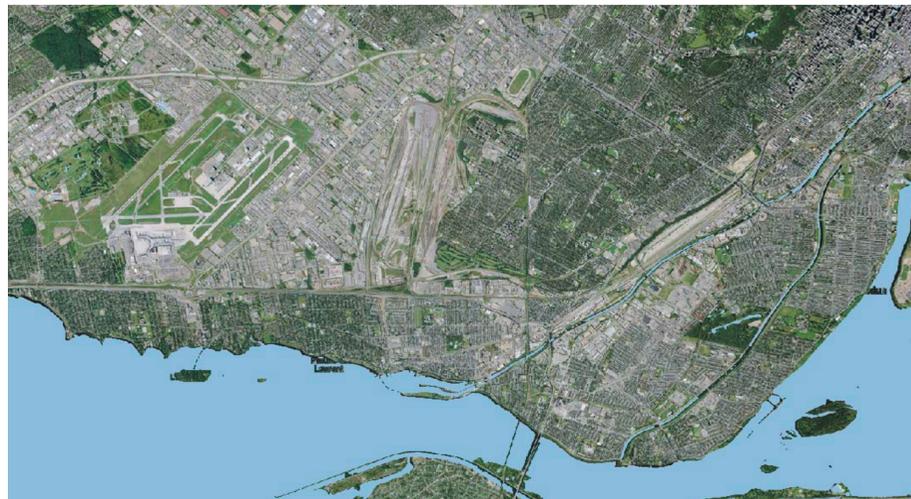
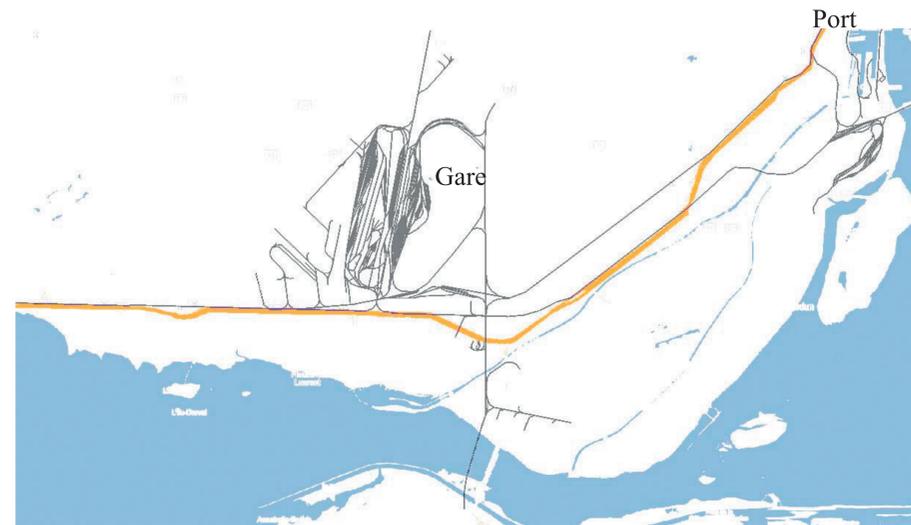


PAYSAGE EN MOUVEMENT

1) Quelle démarche propose t'on pour aborder la requalification du territoire en question ?
POSTURE ADAPTEE

La première étape est une réflexion à distance, sur une manière d'intervenir circonstanciée, sur la définition d'une méthode d'investigation pertinente vis à vis du sujet à l'étude. La soutenance prévue par l'organisation du WAT sera l'occasion de prendre contact avec les commanditaires, les acteurs locaux, et les usagers, mais aussi l'opportunité de rencontrer les partenaires potentiels à associer pour mettre en œuvre la seconde partie de cette proposition.



2) Quelles expérimentations propose t'on pour accompagner et illustrer cette démarche ?
INVENTAIRE - INVENTIF

L'équipe composée de participants volontaires, notamment d'étudiants en aménagements et en design, organisée sous forme associative sera animée par nous même et nos collaborateurs.

Ainsi, nous procéderons à l'exploration du territoire d'étude :

- Afin de confronter les documents remis dans le cadre du concours (plans, schémas, cartes) à la réalité du terrain. Une cabane de chantier mobile captera l'environnement présent et projetera simultanément, ou en différé, les possibilités d'aménagements à venir.
- Par l'organisation d'itinéraire de déambulation publique (bus, vélo, promenade pédestre, bateau et train) afin d'éprouver avec les usagers les hypothèses d'aménagements émises et ainsi solliciter une participation active et en situation.
- A travers des expérimentations associant l'art urbain, le «land art», la valorisation du patrimoine (historique) industriel, des installations de mise en lumière, le travail de plasticien, la scénographie urbaine
- En organisant des manifestations événementielles : exposition d'art contemporain, un parcours de sculpture, à l'échelle monumentale ou bien grandeur nature...
- Par la mise en œuvre de préfigurations artistiques en amont du projet urbain.

Cette étape aboutira sur une exposition publique, toujours mise en situation, des différents scénarios d'aménagements développés durant les deux précédentes phases. La période d'intervention de cette étape sera à définir avec les partenaires puisqu'elle aura vocation à prolonger l'action entreprise par l'organisation de ce concours.

Cette étape sera financée par :

- Le réinvestissement du prix obtenu dans le cadre du concours d'idée « paysage en mouvement » (à la manière d'une bourse de création artistique).
- Les différentes subventions publiques et privés des organismes souhaitant soutenir notre démarche de prospection active.